

Procès-verbal de la 128^e assemblée du
conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette
tenue le jeudi 16 novembre 2017, à 18 h, à la salle du conseil D-213
sous la présidence de M. Jean-Yves Tremblay

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE	
• M. Normand Kevin Aubin	• Mme Hélène Bailleu
• Mme Kathleen Bélanger	• M. Jean-Guy Chartier
• M. Raphaël Desroches	• Mme Hélène Latendresse
• Mme Sophie Lavoie	• M. Simon Perreault
• M. Jean-Yves Tremblay	• M. Simon Roy
• ABSENCES	
• Mme Diane Cadieux	• Mme Céline Duguay
• M. Michel Perreault	• M. Benoit Valiquette
• Mme Claudine Harnois	
INVITÉ	
• M. Sylvain Riendeau	
AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE	
• Mme Lorraine Dépelteau	

Ordre du jour

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la 127e réunion tenue le 18 juin 2017;
4. Entente passerelle DEP 5229 - Soutien informatique DEC 420.AA - Techniques de l'informatique voie de spécialisation Informatique de gestion;
 - Présentation de l'entente;
 - Adoption des grilles de cheminement;
 - Présentation des compétences au choix du nouveau programme Techniques de l'informatique 420.A0
5. Adoption des règles particulières d'application de la PIEA du département de Soins infirmiers;
6. Aide à la réussite :
 - Adoption du Bilan des réalisations 2015-2017 d'aide à la réussite;
 - Adoption du plan d'action 2017-2019;
7. Adoption du Rapport d'évaluation de l'application de la PIEA;
8. Recommandation d'émission de diplômes;
9. Divers;
10. Rapport de la directrice;
11. Levée de l'assemblée

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Monsieur Jean-Yves Tremblay ouvre la réunion à 18 heures et constate le quorum.
M. Tremblay souhaite la bienvenue à M. Simon Roy qui représente les étudiants.

2. Adoption de l'ordre du jour;

CECJ171116-01 Sur proposition de M. Jean-Guy Chartier, dûment appuyée par M. Normand Kevin Aubin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la 126^e réunion tenue le 16 février et suivis;

M. Normand Kevin Aubin suggère que soit modifié le texte de la page 996, 2ⁱèm paragraphe pour lire «l'échéancier serait révisé pour s'intégrer au plan de travail» en remplacement de «l'échéancier pourrait être révisé....».

CECJ171116-02 Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par Mme Kathleen Bélanger, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 127^e réunion du conseil d'établissement tenue le 8 juin 2017 tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Aucun autre sujet ne donne lieu à un suivi particulier.

4. Entente passerelle DEP 5229 - Soutien informatique DEC 420.AA -
Techniques de l'informatique voie de spécialisation Informatique de gestion;

-Présentation de l'entente;

-Adoption des grilles de cheminement;

M. Sylvain Riendeau présente le dossier. Il explique que la mise à jour de la passerelle DEP 5229 Soutien informatique et DEC 420.AA Techniques de l'informatique voie de spécialisation Informatique de gestion avec la Commission scolaire des Affluents a permis de valider la reconnaissance des 9 cours déjà reconnus. Par contre, le cours « Programmation 1 » sera reconnu seulement si l'étudiante ou l'étudiant réussit le test qui confirmera l'acquisition des compétences requises pour la reconnaissance de ce cours. Le Centre de formation professionnelle des Riverains fera passer le test aux étudiants et étudiantes au moment de leur admission au collège.

Les deux grilles, présentées indiquent le cheminement proposé aux étudiants et étudiantes qui utiliseront cette passerelle. La seule différence entre les deux grilles consiste à l'ajout d'un cours de mise à niveau en mathématiques TSN5.

ATTENDU l'adoption au comité de gestion pédagogique;

ATTENDU l'avis favorable de la commission des études;

CECJ171116-03 Sur proposition de Mme Sophie Lavoie, dûment appuyée par Mme Hélène Latendresse,

il est résolu d'adopter les grilles de cours DEP 5229 Soutien informatique - DEC 420.AA Techniques de l'informatique voie de spécialisation Informatique de gestion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- Présentation des compétences au choix du nouveau programme Techniques de l'informatique 420.A0

M. Sylvain Riendeau explique qu'avec le nouveau devis, le programme doit choisir des compétences au choix. Ces compétences viendront donner une couleur locale au programme. Conséquemment le travail est déjà amorcé et le processus du choix des compétences est en cours de réalisation. On se rappellera que l'implantation du nouveau programme de Techniques de l'informatique est prévue à l'automne 2019.

5. **Adoption des règles particulières d'application de la PIEA du département de Soins infirmiers;**

M. Sylvain Riendeau présente le dossier. Il rappelle que conformément à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* à :

- l'article 19.1.2, un département ou le Service de la formation continue peut se doter de règles ou de modalités particulières; celles-ci devront être déposées pour avis à la commission des études, puis par la suite pour adoption au conseil d'établissement. Elles constituent alors une annexe à la PIEA;
- l'article 7.3 a), les départements élaborent au besoin, leurs règles départementales d'application de la PIEA;
- l'article 7.10 a), les directeurs adjoints et les directrices adjointes approuvent les règles départementales d'application de la PIEA;
- l'article 7.13 b), la commission des études donne un avis sur les règles départementales d'application de la PIEA;
- l'article 7.14 b), le conseil d'établissement adopte les règles départementales d'application de la PIEA;

Conformément à l'application de l'article 2.4 de l'objectif 2 du Plan de mise en œuvre de la PIEA : Avoir mis en place de nouveaux outils et mécanismes favorisant l'application conforme et efficace de la PIEA par le développement des règles particulières d'application de la PIEA.

ATTENDU l'adoption au comité de gestion pédagogique;

ATTENDU l'avis favorable de la commission des études;

CECJ171116-04 Sur proposition de Mme Kathleen Bélanger, dûment appuyée par M. Normand Kevin Aubin, il est résolu d'adopter les Règles particulières départementales annexées à la PIEA du département de Soins infirmiers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Aide à la réussite :

-Adoption du Bilan des réalisations 2015-2017 d'aide à la réussite;

Mme Hélène Bailleu présente le dossier. Elle explique le bilan d'aide à la réussite pour les années 2015-2017 est en lien avec le Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2019 et le Plan d'action d'aide à la réussite 2015-2017.

Ce bilan résume les différentes actions posées par les intervenantes et intervenants concernés. Dans la première partie du bilan, vous retrouverez les trois (3) axes de développement en lien avec les huit (8) objectifs. Dans la deuxième partie, nous vous présenterons le bilan pour chaque objectif spécifique.

ATTENDU l'adoption au comité de gestion pédagogique;

ATTENDU l'avis favorable de la commission des études;

CECJ171116-05 Sur proposition de Mme Sophie Lavoie, dûment appuyée par M. Raphaël Desroches, il est résolu d'adopter le Bilan d'aide à la réussite pour les années 2015-2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

-Adoption du plan d'action 2017-2019;

Mme Hélène Bailleu poursuit avec la présentation du plan d'aide à la réussite 2017-2019 qui est en lien avec le Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2020.

Dans la première partie du plan d'action d'aide à la réussite, nous retrouvons les trois (3) axes de développement en lien avec les huit (8) objectifs. Dans la deuxième partie, nous vous présentons les objectifs, les actions privilégiées pour la période 2017-2019, les indicateurs et les personnes responsables des différentes actions.

ATTENDU l'adoption du comité d'aide à la réussite;

ATTENDU l'adoption du comité de gestion pédagogique;

ATTENDU l'avis favorable de la commission des études;

CECJ171116-06 Sur proposition de M. Simon Roy, dûment appuyée par M. Simon Perreault, il est résolu d'adopter le Plan d'aide à la réussite 2017-2019 du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Adoption du Rapport d'évaluation de l'application de la PIEA;

M. Normand Kevin Aubin, à titre de conseiller pédagogique responsable du dossier, présente le dossier. Il explique que la nouvelle politique a été adoptée par le conseil d'établissement le 22 avril 2010 après consultation de la communauté collégiale et sur recommandation de la commission des études.

En 2011, un tout premier bilan de mise-en-œuvre de la PIEA a été produit et adopté, puis en 2012, un bilan des trois premières années d'application a été produit et adopté. Selon la PIEA, le collège doit évaluer son application après deux années. La CEEC, quant à elle, recommandait de le faire après trois ans d'application.

Tout au long de l'évaluation, le comité d'évaluation de l'application s'est rencontré pour effectuer les travaux. La participation et la collaboration des divers intervenants et intervenantes ont été requises, soit en fournissant des documents, soit en remplissant un questionnaire ou en participant à une rencontre d'entrevue individuelle ou de groupe lorsque le comité d'évaluation l'a jugé nécessaire.

ATTENDU les consultations faites auprès des différents intervenants et intervenantes (personnel enseignant, personnel professionnel, personnel-cadre et les étudiants et étudiantes)

ATTENDU l'avis favorable du comité d'évaluation de l'application;

ATTENDU l'adoption par le comité de gestion pédagogique;

ATTENDU l'avis favorable de la commission des études;

CECJ171116-07 Sur proposition de M. Jean-Guy Chartier, dûment appuyée par Mme Kathleen Bélanger, il est résolu d'adopter le rapport d'évaluation de l'application de la PIEA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Recommandation d'émission de diplômes;

PROJET DE RÉSOLUTION # 1

Attendu les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées ».

Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ171116-08 Sur proposition de Mme Sophie Lavoie, dûment appuyée par M. Raphaël Desroches, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de décerner un diplôme aux personnes dont le nom apparaît sur la liste suivante :

Numéro de confirmation : 26631548
Code de lot : JO2017091301

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROJET DE RÉSOLUTION # 2

Attendu les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées.».

Attendu les dispositions de l'article 33 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ171116-09 Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par M. Simon Perreault, il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales aux étudiants et étudiantes dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui ont atteint les objectifs de leur programme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Divers

Aucun sujet n'a été ajouté.

10. Rapport de la directrice

Outre les sujets présentés lors de la présente réunion, Les dossiers suivants sont abordés par Mme Bailleu :

➤ Dossiers pédagogiques

Population étudiante : prévisions à la baisse pour l'Hiver 2018;

➤ **Dossiers administratifs**

- Le comité exécutif du CRL devrait procéder à la nomination de la direction adjointe, en remplacement de M. Éric Francoeur, le mardi 21 novembre pour une entrée en fonction le 4 décembre prochain.
- Les démarches pour la réalisation d'une résidence étudiante se poursuivent.
- Visite de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial les 20 et 21 novembre. Une rencontre avec les membres du conseil d'établissement est prévue le lundi 20 novembre à 16h45.
- Centre de recherche : nouvelles
- Entente avec la ville de Joliette : signature du protocole le 7 novembre
- Stationnement : état de la situation

➤ **Activités en lien avec les étudiants et étudiantes ainsi qu'avec le personnel**

- Journée portes ouvertes : le 25 octobre dernier
- Campagne sur le respect
- Remise des diplômes : dimanche 19 novembre
- Inauguration de l'unité hôpital en soins infirmiers : lundi 20 novembre
- Spectacle OSM : jeudi 30 novembre

11. Levée de l'assemblée

CECJ171116-10 L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par M. Jean-Yves Tremblay de lever la séance à 19h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

X

Jean-Yves Tremblay
Président

X

Lorraine Dépelteau
Secrétaire